

# QU'EST-CE QUE LA LOI SUR LES SEMENCES?

**L**es lois sur les semences sont des lois élaborées par les gouvernements et l'industrie afin de contrôler le secteur formel ou commercial des semences. Elles fixent également les normes nationales et commerciales relatives au secteur des semences afin de régler la qualité et la pureté des variétés de semences.

Les lois sur les semences traitent:

- ❶ des systèmes d'autorisation de diffusion des variétés;
- ❶ de la certification des semences;
- ❶ des procédures de contrôle de la qualité applicables aux semences; et
- ❶ des systèmes de quarantaine et phytosanitaires – afin de contrôler les maladies et les ravageurs.

Il existe des comités nationaux chargés de l'autorisation de la diffusion des variétés, ainsi que des services et des programmes de certification des semences, qui ont recours aux procédures stipulées dans les lois sur les semences. Ces procédures favorisent les entreprises privées de production de semences qui veulent commercialiser les semences améliorées afin de réaliser des bénéfices.

L'amélioration et la commercialisation des semences dans un pays doivent satisfaire aux critères particuliers ou aux normes appelées DUS. (*DUS* signifie *distinct, uniforme et stable.*) La liste des variétés de semences améliorées figure sur la **liste nationale des variétés** ou dans le **catalogue national des variétés**. Les variétés de semences doivent être par la suite certifiées suivant des procédures et des règles strictes permettant de mesurer la qualité et la pureté des semences.

Une loi sur les semences est un instrument utilisé pour remplacer et mettre à mal les systèmes d'approvisionnement gérés par les agriculteurs eux-mêmes. Ces systèmes d'approvisionnement ont une influence négative sur la diversité des variétés locales et les circuits de semences paysannes, ainsi que sur le revenu des ménages et la sécurité alimentaire.

